

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	1.1	Maire	46 583	19 422	14 768	
Yannick Proulx	1.2	Conseiller	14 360	7 315		
Jérémie Bourque	1.3	Conseiller	14 360	7 315		
Steve Savard	1.4	Conseiller	14 360	7 315		
Philippe Aubin-Steben	1.5	Conseiller	14 360	7 315		
Cécile Desnoyers	1.6	Conseiller	14 360	7 315		
Karine Bouchard	1.7	Conseiller	14 360	7 315		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).